



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR UNE REPRESENTATION MIXTE DES JOUETS

Paris, le 24/09/2020
N°198

Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie et **Adrien Taquet**, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, ont signé avec les acteurs du secteur du jouet, l'édition 2020 de la charte d'engagements volontaires pour une représentation mixte des jouets.

Le Président de la République a fait de la parité femmes-hommes la grande cause du quinquennat. Aussi, le Gouvernement a la volonté de lutter contre les stéréotypes de genre, dès le plus jeune âge. La charte pour une représentation mixte des jouets a été signée pour la première fois, il y a un an, permettant un premier pas dans la lutte contre les stéréotypes ancrés dès le plus jeune âge, notamment par le biais des jouets.

Un an après, la signature de l'édition 2020 de la charte a tout d'abord été l'occasion de faire le bilan des avancées de l'année écoulée. Comme elles s'y étaient engagées, l'ensemble des parties ont notamment travaillé à :

- **La réalisation d'un guide pratique à destination des professionnels du secteur**, qui traite de la conception des produits, des catalogues, mais aussi du rayonnage et de l'organisation des sites marchands.
- **L'élaboration d'un module de formation à destination des vendeurs**, afin de conseiller les acheteurs en fonction de l'âge de l'enfant ou de ses centres d'intérêt, plutôt qu'en fonction de son genre.

La signature de la nouvelle édition de la charte a également été l'occasion de l'élargir à de nouveaux acteurs. Ainsi, le commerce coopératif et associé et les sites de vente en ligne, acteurs majeurs sur le marché du jouet, ont choisi de rejoindre cette démarche et de prendre des engagements volontaires pour lutter eux aussi contre les stéréotypes de genre et promouvoir la représentation mixte des jouets. Les acteurs de la petite enfance et de l'accompagnement à la parentalité adhèrent également à l'initiative pour sensibiliser et former les professionnels de la petite enfance à ces questions cruciales que sont la mixité et l'égalité femmes-hommes.

Avec la signature de cette nouvelle édition de la charte, les **fabricants de jouets**, mais aussi **les distributeurs** et **les sites marchands**, s'engagent, entre autres, à développer des jouets qui ne véhiculent pas de stéréotypes, à promouvoir de manière large les jeux scientifiques avec la création d'un label « Sciences, Technologie, Ingénierie, Maths » - STIM, à proposer des visuels neutres ou mixtes, à supprimer la catégorisation filles/garçons dans les catalogues ou sur leur site en ligne ainsi qu'à former leurs personnels de vente.

Plusieurs **associations** s'engagent notamment à lutter contre les discriminations, à mener des campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux et dans leurs magazines, à organiser des formations et/ou des actions de sensibilisation à destination des professionnels de leur réseau et des familles.

Comme en 2019, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel s'engage, notamment, à accorder une importance particulière à la question de la représentation mixte des jouets afin de lutter contre les stéréotypes. L'Union des marques s'engage, entre autres, à créer un prix spécial récompensant les campagnes de communication et/ou initiatives menée par des marques et distributeurs de jouets pour lutter contre les stéréotypes.

Les acteurs publics, enfin, s'engagent, à sensibiliser leurs acheteurs de jouets et jeux sur l'intérêt de privilégier l'achat de produits non genrés, à œuvrer en ce sens auprès des acteurs de la petite enfance, de l'éducation nationale et des activités périscolaires, et à promouvoir une action portant sur les jouets scientifiques adaptés aux âges des enfants et à leurs compétences pour les fêtes de fin d'année.

Un point d'étape sur le déploiement de la charte sera organisé en mars 2021.

Pour consulter l'édition 2020 de la charte : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/industrie/signature-de-la-charte-pour-representation-mixte-des-jouets>

Contacts presse :

Cabinet d'Elisabeth Moreno
01 42 75 62 75 - presse-efh@pm.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

Cabinet d'Adrien Taquet
01 40 56 89 04 - sec.presse.enfance@sante.gouv.fr